

OFFRE D'EMPLOI

Chargé de projet H/F

Evaluation des impacts
des espèces végétales exotiques envahissantes
(méthodologie EICAT - UICN)

Présentation de l'établissement

Créé en 2006, le Conservatoire Botanique National (CBN) Sud-Atlantique est un établissement public (syndicat mixte) à but non lucratif agréé depuis 2008 par l'Etat pour exercer des missions de service public relatives à la flore sauvage, à la fonge, aux végétations et aux habitats naturels et semi-naturels, conformément à l'article L414-10 du Code de l'environnement.

Ses principales activités sont la connaissance du patrimoine naturel végétal et fongique, la conservation de ses éléments rares et menacés ainsi que l'appui technique et l'expertise auprès des services de l'Etat, des collectivités territoriales et des gestionnaires d'espaces naturels. Il est chargé de la gestion des données pour le compte des pouvoirs publics et assure dans ce cadre la gestion de l'Observatoire de la Biodiversité Végétale de Nouvelle-Aquitaine (www.obv-na.fr), dispositif public dédié à l'inventaire du patrimoine naturel végétal de Nouvelle-Aquitaine.

Le territoire d'agrément du CBN Sud-Atlantique couvre neuf départements de Nouvelle-Aquitaine correspondant aux anciennes régions Aquitaine (hors massif pyrénéen) et Poitou-Charentes. Il assure en outre un rôle de pôle thématique régional « flore, fonge, habitats » en Nouvelle-Aquitaine. Son siège est situé à Audenge (Gironde) sur le Bassin d'Arcachon au domaine de Certes, et il dispose de deux antennes géographiques.

Le CBN Sud-Atlantique est intégré au réseau des Conservatoires botaniques nationaux qui couvre la plus grande partie du territoire français de métropole et d'outre-mer, et est coordonné techniquement par l'Office français de la biodiversité (OFB).



Domaine de Certes, siège du Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique

Présentation du projet et du poste

Les invasions biologiques constituent l'une des principales menaces exercées sur la biodiversité mondiale et liées aux activités humaines (IPBES 2019). La lutte contre les invasions biologiques implique de bien identifier les espèces exotiques envahissantes (EEE) et de bien appréhender leur niveau d'impact environnemental.

Actuellement, il n'existe pas en France de liste actualisée d'espèces végétales exotiques envahissantes hiérarchisées selon leur niveau d'impact qui soit établie sur la base d'une méthode officielle. Au niveau régional, des listes hiérarchisées ont été produites dans de nombreuses régions, mobilisant des méthodes d'évaluations variées par défaut de cadre méthodologique standard.

Parmi les méthodes existantes reconnues, l'IUCN (International Union for Conservation of Nature) a récemment développé la méthode EICAT (Environmental Impact Classification of Alien Taxa) qui permet de classer les espèces exotiques (EE) sur la base de l'évaluation de leurs impacts environnementaux négatifs (Blackburn *et al.* 2014, Hawkins *et al.* 2015). Si cette méthode ne peut pas être considérée comme une évaluation complète et aboutie des EE (par manque notamment de l'évaluation de la dynamique des populations), elle permet néanmoins de se focaliser sur le critère majeur des impacts environnementaux et aurait vocation à terme à être reconnue comme un standard international.

Dans ce cadre, l'Office français de la biodiversité (OFB) et le réseau des CBN ont décidé de s'engager dans un projet de recherche et développement (R&D) visant à tester l'application de la méthode EICAT à la flore vasculaire afin de déterminer si une « liste nationale scientifique référentielle » des EEE en France pourrait être élaborée par l'utilisation de cette méthode, et les adaptations éventuelles qui pourraient être nécessaires.

Outre cette évaluation à l'échelle nationale, un test à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine est également prévu, en mobilisant le référentiel régional sur les espèces exotiques récemment établi par les CBN de Nouvelle-Aquitaine. Ce test régional permettra ainsi de nourrir les réflexions sur la déclinaison régionale de la méthode en vue de son éventuelle adaptation et de sa mise en œuvre ultérieure dans d'autres régions.

Si le test de la méthode EICAT s'avérait concluant, cette méthode pourrait alors devenir à la fois la méthode nationale de l'OFB et la méthode commune des CBN pour évaluer les EE sur la partie analyse des impacts environnementaux.

Ce projet permet de mettre en œuvre l'Action 1.1 de la Stratégie nationale relative aux EEE (Ministère de l'écologie 2017). A terme, une telle liste scientifique référentielle permettra également à la France de poursuivre l'élaboration d'une liste nationale réglementaire complémentaire à la liste européenne réglementaire actuelle (88 EEE interdites dont 41 végétales) comme préconisée dans le Règlement européen sur les EEE (Article 12 du Règlement UE N°1143/2014).

La mise en œuvre du projet pour le compte de l'OFB et du réseau des CBN, s'appuiera sur un chargé de projet dont le poste est porté par le CBN Sud-Atlantique. Le travail sera mené en concertation étroite avec le réseau des CBN et le laboratoire de santé des végétaux de l'ANSES, ainsi qu'en lien avec le Comité français de l'IUCN.

Intitulé du poste : Chargé.e de projet EICAT Evaluation des impacts des EEE

Situation fonctionnelle : en lien étroit avec le Chargé de mission et de recherche Espèces exotiques envahissantes et Référent national Plantes exotiques envahissantes de l'OFB, ainsi qu'avec le référent régional Espèces exotiques envahissantes du CBN Sud-Atlantique, et en collaboration avec les référents Espèces exotiques envahissantes du réseau des CBN ainsi que l'ANSES.

Autonomie et responsabilité : mise en œuvre opérationnelle du projet confié.

Activités principales

Basé au siège du Conservatoire, en lien étroit avec les référents espèces exotiques de l'OFB et du CBNSA, et sous l'autorité du Directeur scientifique, l'agent est chargé des missions suivantes :

- Etat de l'art sur l'utilisation de la méthode : production d'une synthèse bibliographique ;
- Compilation des listes et des évaluations d'espèces exotiques envahissantes des différentes régions au sein d'une base de données ;
- Sélection des espèces à évaluer : établissement de la liste des espèces à tester à l'échelle nationale ;
- Test de la méthode à l'échelle nationale et à l'échelle régionale : réalisation des pré-évaluations, organisation et animation des ateliers d'évaluation associant les experts, production d'un rapport technique (avantages/inconvénients et améliorations/ajustements de la méthode) et d'un guide d'utilisation de la méthode en français pour la flore ;
- Présentation pour validation des éventuelles propositions d'ajustement et de la méthodologie de mise en œuvre proposée.

Suite à sa validation, ce travail pourra donner lieu à la production d'un article scientifique sur les résultats visant leur valorisation et leur diffusion.

Profil recherché

Niveau requis :

- Formation de niveau bac+5 dans le domaine d'activité (écologie, botanique, biologie de la conservation et gestion de la biodiversité...)
- Expérience souhaitée de plusieurs années dans le domaine de qualification

Connaissances techniques / savoir-faire :

- Bonnes connaissances en biologie végétale, botanique, écologie et ingénierie écologique
- Connaissance des problématiques liées aux espèces exotiques envahissantes
- Maîtrise des logiciels de bureautique (tableurs)

Compétences complémentaires appréciées :

- Connaissance des politiques publiques d'aménagement du territoire et de la réglementation en matière de protection de la nature (espèces et espaces) et des acteurs de la gestion du patrimoine naturel
- Maîtrise des outils SIG, des outils BDD et de statistiques
- Anglais courant écrit (et éventuellement parlé)

Savoir-être :

- Bonnes aptitudes relationnelles et aptitude à travailler en équipe
- Bonnes capacités d'analyse, de rédaction et de synthèse
- Rigueur scientifique, organisation
- Autonomie et sens des responsabilités, aptitudes à la conduite de projet

Conditions d'exercice

Poste à temps complet (cadre A, ingénieur).

Contrat de projet à durée déterminée : 18 mois

Résidence administrative : Audenge (33)

Le poste est à **pourvoir en janvier-février 2023**.

Permis B et véhicule indispensables. Déplacements ponctuels et indemnisés.

Rémunération selon qualification et expérience, par référence à la grille des ingénieurs territoriaux.

Poste éligible au télétravail.

Avantages liés au poste : CNAS (action sociale)

Renseignements complémentaires sur le poste

Après du Directeur scientifique du CBN Sud-Atlantique, M. Grégory CAZE

Tél. : 05 57 76 18 07

Courriel : contact@cbnsa.fr

Après du Référent national Plantes exotiques envahissantes de l'OFB, M. Arnaud ALBERT

Tél. : 06 63 36 09 45

Courriel : arnaud.albert@ofb.gouv.fr

Pour postuler

Les candidatures comprenant une lettre de motivation et un CV détaillé sont à adresser à Mme la Présidente du CBN Sud-Atlantique par courriel à l'adresse suivante : emploi@cbnsa.fr

Date limite de réception des candidatures : 30 novembre 2022

Après examen de l'ensemble des dossiers des postulants, les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s en vue d'un test et d'un entretien avec le jury de recrutement